

Historique du projet de rapprochement de Centrale Nantes avec l'Université de Nantes

et positions exprimées par Centrale Nantes Alumni (CNA)

<u>Préliminaire</u>

La présente note a pour principale vocation de **répondre aux interrogations de nos camarades diplômés et étudiants qui n'ont pas nécessairement suivi les enjeux et les péripéties des projets de rapprochement entre Centrale Nantes et l'Université de Nantes**. Elle n'est bien sûre pas exhaustive puisqu'elle ne reprend que les éléments qui nous ont été visibles. Enfin, elle est nécessairement « engagée » dans la mesure où elle explique en priorité les positions prises par les Centraliens de Nantes par la voix de son Président. Au-delà de cette note, les docs 2, 5 et 6 « **Note Situation Centrale Nantes vs Projet NEXT »**, « **Rapport JV » et « Centraliens et Projet NUN** » donnent un éclairage plus complet sur les enjeux.

(Pour mieux comprendre l'attention qu'a eu CNA sur le(s) projet(s), nos interventions ou positions sont reportées ci-dessous en italique)

Bien amicalement

Gilles-Emmanuel BERNARD (79)

<u>Fin 2016</u> : Sous l'impulsion de Centrale Nantes, est imaginé, dans le cadre de la présentation d'un projet d'I-site, nommé NEXT (Nantes EXcellence Trajectory), un rapprochement entre l'Ecole et l'Université, sur le schéma d'un double « emboîtement » : Centrale Nantes absorberait les composantes scientifiques et technologiques de l'Université, et deviendrait elle-même le Pôle scientifique de l'Université.

<u>Février 2017</u> : Le projet est approuvé par les CA de l'Ecole et de l'Université dans les mêmes termes.

Le Pdt de CNA rappelle néanmoins à cette occasion les principes clés auxquels les Alumni sont attachés, et les garanties nécessaires pour l'Ecole. (cf bit.ly/NextDoc1)

Le projet d'I-site « NEXT » est approuvé par le grand Jury.

<u>Mars 2017</u> :

Le Directeur de l'Ecole vient présenter le projet à l'AG de CNA, et répondre aux questions. Le projet reçoit un accueil favorable.

<u>Printemps 2017</u> : L'interprétation du projet par l'Université évolue, et vient remettre en cause le rattachement des personnels des composantes du Pôle Sciences et Technologies à Centrale Nantes, ôtant ainsi au projet l'essentiel de son intérêt pour l'Ecole. (*cf bit.ly/NextDoc2 : note de la Direction « situation sur le projet d'Isite NEXT »*)

<u>7 Juillet 2017</u> : le CA de l'Ecole décide logiquement, à une très large majorité, de se retirer du projet.

CNA est favorable à ce retrait, dans la logique des observations de février (cf bit.ly/NextDoc3)

<u>Août 2017</u> : le Ministère refuse la nomination de A.Poitou à un deuxième mandat de Directeur, et nomme un Directeur par intérim.

<u>Décembre 2017</u> : Le CA de l'Ecole, après nouvelle élection, propose à nouveau la candidature de A. Poitou comme Directeur.

<u>Janvier 2018</u> : Le Ministère valide cette élection, assortie d'un engagement à « *tout faire pour que le projet NEXT poursuive ses ambitions premières* »

Pour accéder aux Documents « cf ... » copier-coller dans la barre d'adresse de l'explorateur le lien bit.ly. Ex copier-coller : bit.ly/NextDoc1

<u>Juin 2018</u> : Un nouveau projet-cible est présenté, prévoyant une phase d'Association de l'Ecole et de l'Université pendant 2 ans, puis un regroupement expérimental durant 8 ans. En l'absence d'éléments précis sur le futur statut du regroupement, le CA de l'Ecole vote néanmoins la première phase de « Convention d'Association »

<u>15 Juillet 2018</u> :

Le Pdt de CNA propose au CA de l'Ecole la constitution d'une Commission permanente d'Evaluation des résultats (mesurés pour l'Ecole, ses Etudiants et ses Diplômés) du projet NEXT, visant à donner au CA les outils d'appréciation pour accepter/refuser la poursuite du projet à chacune de ses phases. La proposition (cf bit.ly/NextDoc4) est adoptée.

<u>1^{er} Semestre 2019</u> : Les drafts de documents régissant le mode de fonctionnement futur de la « Nouvelle Université », au travers de ses statuts, semblent venir progressivement rogner l'autonomie réelle de l'Ecole, et une accélération du projet d'intégration se dessine.

A l'AG de CNA du <u>30 Mars 2019</u>, il est lancé un GT pour analyser la situation, interviewer toutes les parties prenantes et formuler au travers d'un rapport une recommandation de vote au Pdt de CNA le moment venu.

Eté 2019 : La version quasi-définitive des statuts de la « NUN » est communiquée...On est loin de l'esprit d'origine !

7 Septembre 2019 :

Un CA exceptionnel de notre Association est consacré à la discussion autour du rapport JV (cf bit.ly/NextDoc5) et le vote qui s'ensuit recommande à une large majorité un vote négatif sur les futurs statuts de la NUN.

<u>30 Septembre 2019</u> : A l'occasion d'un CA de l'Ecole, il est organisé un échange ouvert avec toutes les parties prenantes (Ecole, Université, Membres élus, Membres nommés dont Collectivités) visant à exprimer des positions et poser toute question sur le projet de Statuts.

A cette occasion le Pdt de CNA exprime la position des Centraliens de Nantes et pose quelques questions-clé...auxquelles il n'est pas vraiment répondu (cf bit.ly/NextDoc6)

9 Octobre 2019 : Le CA de l'Ecole vote le rejet du projet de statuts de la « NUN »

<u>Octobre et Novembre 2019</u> : S'ensuit une campagne de presse de dénigrement de l'Ecole et des personnes, de propos privés ou publics à la limite de la diffamation, de pressions diverses auprès de membres du CA, des injonctions à refaire le vote, etc...

Ces réactions outrancières amèneront CNA à faire une déclaration préalable au CA suivant de l'Ecole (cf bit.ly/NextDoc7)

<u>9 Décembre</u> : Au terme d'un nouveau CA de l'Ecole, A Poitou, qui avait indiqué son souhait de conditionner la poursuite de son action à un vote de confiance, n'obtient pas la majorité souhaitée.

<u>Mi-Décembre 2019</u> : A. Poitou remet sa démission à effet du 31 Décembre.

L'Université annonce l'envie de déposer un nouveau projet l-site avec d'autres partenaires et de « laisser une porte ouverte » à Centrale Nantes...

<u>Janvier 2020</u> : Un Directeur par intérim est nommé -Marc Renner-, avec notamment pour mission d'assurer la continuité et d'organiser l'élection d'un nouveau Directeur.

<u>2020</u> : Des cicatrices à panser, de nouveaux projets à bâtir... ? Une chose est certaine : pour CNA, l'intérêt des Diplômés et des Etudiants, ainsi que la renommée et le dynamisme de notre Ecole, primeront toujours.
